

# SERVICES PUBLICS

## EN COMBRAILLES

La Lettre du Collectif de Défense et de Développement des Services Publics dans les Combrailles

15 octobre  
St Gervais 10h  
ASSISES des  
SERVICES  
PUBLICS

15 octobre  
RASSEMBLEMENT  
FESTIF au  
barrage des  
FADES à 14h30

### ÉDITO : 10 ANS DE LUTTE ET DE MOBILISATION... MAIS TOUJOURS LA MÊME VOLONTÉ DE CONSERVER ET D'AMÉLIORER « NOS SERVICES PUBLICS »

L'idée de créer une structure pour organiser la défense des services publics a mûri à la suite d'une soirée-débat animée par André Chassaing il y a 10 ans, le 24 février 2006. Ainsi est né en avril le Collectif de Défense et Développement des Services Publics des Combrailles.

Déjà à cette époque, les services publics étaient attaqués de toutes parts, fermeture de classes, d'écoles, restructuration des bureaux de poste, menaces sur la ligne St Eloy-Les Ancizes-Clermont notamment...

Ils avaient bien raison les fondateurs de notre organisation, car depuis la ligne ferroviaire et le viaduc des Fades sont abandonnés, des bureaux de postes ont fermé, d'autre ont vu les horaires d'ouverture réduits ou ont été transformés en agence communale., des écoles ont fermé... la liste est vraiment trop longue et touche tous les services.

Il n'est pas une année où nous n'ayons pas dû « monter au charbon » pour mobiliser les citoyens et tenter de maintenir tel ou tel service. Dernière en date, la lutte avec les usagers et les élus pour défendre et sauver la trésorerie de St Gervais, tout en préservant celle de Montai-gut . Cette « réussite » ne nous empêchera pas de demeurer vigilant sur la suite des événements.

En 2015, nous avons privilégié la participation au rassemblement de Guéret avec la Convergence Nationale de défense des Services Publics. Elle a pris l'initiative d'organiser cette année les Assises Nationales des Services Publics du 21<sup>ème</sup> siècle, qui seront préparées par les différents collectifs sur leurs territoires.

En 2016, pour ce 10<sup>ème</sup> anniversaire, nous avons souhaité jumeler : la tenue des Assises Locales des Services Publics du 21<sup>ème</sup> siècle le matin à St Gervais et notre traditionnel rassemblement aux Fades l'après-midi.

Déjà présents en 2012, retrouvez  
les GAPERONS ROUGES



**Samedi 15 octobre à 10H**

**à St Gervais d'Auvergne**

*Salles «du temps libre», au bord de l'étang Philippe, à la sortie de St Gervais en direction de St Eloy (D 987) :*

## **«les assises des Services Publics du 21ème siècle»**

«Depuis la mobilisation de Guéret (Creuse) les 13 et 14 juin 2015 ayant réuni entre 5000 et 7000 participants, la Convergence avec de nombreuses organisations partenaires met en place un processus **afin d'aboutir aux assises nationales pour le Service public du XXIème siècle qui se dérouleront le samedi 19 novembre 2016 à Montreuil (Seine Saint-Denis)**. Un de ses objectifs est de réunir l'ensemble des débats et des contributions sur les services publics pour en faire un nouveau manifeste.

*Dans le but de préparer l'élaboration de celui-ci, des réunions locales sont d'ores et déjà organisées partout en France, associant largement les usagers, les personnels, les élu-e-s. »*

Le Collectif des Combrailles est engagé dans cette démarche, il a décidé d'organiser «**les assises locales des services publics du 21ème siècle**» le samedi 15 octobre (le matin) à St Gervais d'Auvergne, et de jumeler ces assises locales avec sa traditionnelle manifestation au barrage des Fades (l'après-midi).

### **Organisation pratique :**

Accueil à 9h45 au bord de l'étang Philippe (fléchage du camping), lancement de la journée et organisation des trois tables rondes :

**1- NOTRE SANTÉ EST EN DANGER, quelles infrastructures hospitalières et quelle politique de santé publique**

**2- TRANSPORTS PUBLICS ET PRIVÉS, quel accès aux services de la vie courante ?**

**3- LES MAISONS DE SERVICE au PUBLIC : vers quel regroupement des services ?**

Entrée libre, voir coupon de participation joint. Inscription pour participer au repas (10€, réservation au 04 73 85 83 18).

**NOTRE SANTÉ EST EN DANGER !**

**Quels moyens et quelle politique de santé ?**

«Ca va mieux, ...les dépenses de l'assurance maladie sont moins importantes que prévu... ! » se réjouit la ministre de la santé Marisol TOURAINE.

La réalité s'explique par les déremboursements, les reports sur les assurances complémentaires et surtout le renoncement aux soins. Selon une enquête pour le Secours Populaire sur la perception de la pauvreté, «68% des français estiment que les inégalités en matière d'accès à la santé se sont aggravées, ils sont 33% à renoncer au dentiste...».

### **Comment s'explique cette situation ?**

Les organisations de médecins libéraux, dans leur ensemble, s'opposent à toute réglementation des pratiques (sur les dépassements d'honoraires, la généralisation du tiers payant..) et revendiquent avant tout des revalorisations tarifaires au détriment des usagers et de la sécu.

Le regroupement des médecins libéraux dans des «maisons de santé», aux frais des collectivités, n'a pas permis le remplacement de médecins partant à la retraite.

L'indigence de «la prévention des risques sanitaires» dans la politique médicale publique (PMI, milieu scolaire, milieu professionnel...). La prévention représente 3% des dépenses de santé !.

Le tout pouvoir autoritaire des ARS, (Agences Régionales de Santé), le nouveau mode de gestion des hôpitaux (cf. suicide des infirmières...), le découpage arbitraire des territoires de santé.

L'absence de définition démocratique des besoins de la population, d'élaboration et de suivi des projets, associant usagers, professionnels, élus.

Nous avons tous des pistes, des idées ... Nous en débattons lors de la table ronde le 15 octobre :

- suppression du secteur 2 et des dépassements d'honoraires ?
- généralisation du 1/3 payant intégral ?
- redéfinition du système de rémunération actuel qui induit une multiplication des actes ?
- création de structures de santé pluridisciplinaires avec des médecins salariés ?
- mise en place d'une vaste politique de prévention, ?
- Réhabilitation de l'hôpital public et sortie de la logique absurde de gestion commerciale des actes (T2A) ?

**LA NOUVELLE POLITIQUE DE SANTÉ**



# TRANSPORTS PUBLICS ET PRIVÉS

## Quel accès aux services de la vie courante ?

Une étude récente de l'INSEE (Institut national de la Statistique et de Études Économiques), porte sur les temps d'accès aux services de la vie courante (pompiers, crèches, services d'aide aux personnes âgées, soins médicaux, écoles, commerces, stations service, poste, police ou gendarmerie...)

Un article de «La Montagne» du 4 février 2016, titre :

**«UN AUVERGNAT SUR QUATRE MAL DESSERVI».**

Les statistiques estiment qu'au-delà de 7 minutes, on connaît une situation «d'isolement».

Que dire de la situation des habitants des Combrailles qui doivent patienter en moyenne un peu moins de 20 minutes pour rejoindre un service (si la neige est dégelée bien sûr !).

Globalement 25.5% des habitants de l'ancienne région Auvergne sont éloignés des services de la vie courante !

Autres constats :

- politique de suppression des lignes de la SNCF, celle des trains de nuit après l'abandon quasi-total du fret au wagon,
- transfert du service public aux opérateurs privés,
- les gros opérateurs des «bus macron», après avoir cassé les prix et avalé les petites entreprises quittent la territoire pour les besoins de rentabilité,
- dernières en date, : la décision d'Alstom de fermer son site de fabrication de trains à Belfort... la politique tarifaire des autoroutes...

**Quand les politiques d'austérité imposées au plan national se conjuguent avec la réduction des dotations aux collectivités et que les politiques régionales serrent la vis de l'investissement public... les usagers restent au bord de la route !**

*Les usagers attendent des mesures concrètes pour réduire leur isolement.... Ils ont aussi des demandes à exprimer, ce sera l'objet de cette table ronde le 15 octobre à St Gervais.*

Ci-dessous : document LA MONTAGNE du 4/2/016



# LES MAISONS DE SERVICES au PUBLIC

## Vers quel regroupe- ment des services ?

Dans l'action pour le maintien de la recette des finances à St Gervais, un argument développé par les élus du territoire était la contradiction entre cette décision de fermeture et l'installation à St Gervais d'une «Maison de Services au Public» (MSaP).

Le Commissariat général à l'égalité des territoires explique :  
«Dans une Maison de Services au public l'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics... Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne, aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...°Sept opérateurs nationaux sont partenaires du programme Maison de Services au Public : pôle emploi, Caisse Nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (Assurance Maladie), Caisse nationale d'assurance vieillesse (Assurance Retraite), Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (MSA), La Poste et GRDF» .

Beaucoup de questions se posent :

- la MSaP vise le renforcement du lien social, elle ne doit pas être qu'un lieu de passage, de consommation de services, mais un espace propice à la rencontre,
- il faut éviter l'installation massive d'automates au détriment de la présence humaine,
- la notion de "continuité" suppose une certaine stabilité des personnels.
- **Il s'agit d'éviter que la mise en place d'une MSaP ne soit qu'une disposition temporaire préluant à la disparition des services,**
- la MSaP est à considérer comme faisant partie d'un "projet de vie" du territoire concerné, sa durée doit être conséquente, elle doit aussi avoir capacité à s'adapter à l'évolution des besoins,
- Quel type de gestion de financement et quelle représentation des usagers ?



# Ensemble, défendons tous nos **SERVICES PUBLICS**

**Samedi 15 oct. 14h30**



## Au barrage des FADES



**Animation  
musicale  
avec les  
«GAPERONS  
ROUGES»  
Buvette,  
crêpes...**

**Rassemblement du 10ème ANNIVERSAIRE du  
Collectif de Défense et de Développement des  
Services Publics dans les Combrailles**

Etes vous membre, ou avez-vous renouvelé votre adhésion au Collectif de Défense et de Développement des Services Publics dans les Combrailles pour l'année 2016 ?

Personne physique (montant de la cotisation de 10€). NOM Prénom : .....

Personne morale (montant de la cotisation de 30€). NOM de la collectivité, de l'organisation ou de l'association : .....

Siège social : .....

Adresse : .....

Adresse Mail : (cette adresse permet de recevoir plus d'informations sur l'activité du collectif) .....

@ .....

Tél : .....

Chèque à l'ordre du CDDSP Combrailles et coupon à envoyer au trésorier

Michel BEURIER trésorier CDDSP. Combrailles  
Les Pillets 63 700 MOUREUILLE